FANNY DUPAIN IMMOBILIER

13 rue Paul Claudel 33110 LE BOUSCAT
Fanny DUPAIN - 06 87 42 68 97
contact@fannydupain.immo
www.fannydupain.immo

HONORAIRES TRANSACTION AU 1er JANVIER 2025

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC*
Jusqu'à 50 000 €	10 % (avec un minimum de 2 500 €)
de 50 001 € à 150 000 €	8%
de 150 001 € à 300 000 €	7%
de 300 001 € à 500 000 €	6%
au-delà de 500 001 €	5%

Dans le cadre d'une délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence détenant le mandat initial.
Les honoraires sont à la charge du vendeur

L'estimation est une prestation offerte par notre agence.

HONORAIRES LOCATION AU 1er JANVIER 2025

Honoraires à la charge du locataire :
- Honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction de bail: 10 euros TTC*/m2
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux: 3 euros TTC*/m2

Honoraires à la charge du propriétaire:
- Honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction de bail: 10 euros TTC*/m2
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux: 3 euros TTC*/m2

HONORAIRES CHASSE LOCATIVE AU 1er JANVIER 2025

Une fois le montant du loyer CHARGES COMPRISES avec un minimum facturable de 700 euros
Prestation TTC* globale et forfaitaire

* TVA incluse au taux en vigueur de 20%